

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU R.P.I. EN PAYS D'ARTHEZ

Séance du mardi 19 mai 2020

Le 19 mai 2020 à 20h30, le Conseil Syndical du RPI en Pays d'Arthez s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. LAMOUREUX Sébastien.

Présents : Sébastien LAMOUREUX, Cyrille BOIRON, Thérèse PORLIER, Isabelle COLIN, Laurent CAMGUILHEM

Absentes : Maud PILLET, Céline HELVERT

Secrétaire de séance : Laurent CAMGUILHEM

VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 21 JANVIER 2020

Le compte-rendu de la précédente séance est approuvé.

VOTE DU COMPTE DE GESTION

Le compte de gestion est validé à l'unanimité.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Investissement			
	<u>Dépenses</u>	Prévues :	16 343.00
		Réalisées :	12 594.50
		Reste à réaliser :	1 404.00
	<u>Recettes</u>	Prévues :	16 343.00
		Réalisées :	6 500.49
		Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement			
	<u>Dépenses</u>	Prévues :	191 833.00
		Réalisées :	178 229.13
		Reste à réaliser :	0,00
	<u>Recettes</u>	Prévues :	191 833.00
		Réalisées :	192 206.30
		Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice		
	Investissement :	-6 094.01
	Fonctionnement :	13 977.17
	Résultat global :	7 883.16

Le compte administratif est validé à l'unanimité.

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	13 977,17
- un excédent reporté de :	352,18

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	14 329,35
--	-----------

- un déficit d'investissement de :	9 332,20
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00

Soit un besoin de financement de :	9 332,20
------------------------------------	----------

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : EXCÉDENT	14 329,35
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	9 332,20

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	4 997,15
--	----------

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	9 332,20
---	----------

L'affectation des résultats est approuvée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Reprise de l'école à la suite du COVID-19 : le protocole est respecté car peu d'enfants sont accueillis. La mise en place de ce protocole a été bien pensée par les élus et les enseignants. Une reprise de la cantine avec SRA est envisagée début juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.